



# Fiche familiale de renseignements

Les informations nécessaires au traitement de votre réservation sont conservées au siège du CAES du CNRS dans un fichier central informatique. Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et pouvez demander d'éventuelles rectifications.

- Ouvrant droit\*** : agent ou retraité CNRS, ses instituts nationaux, CEE et CAES. Couple d'agents : l'agent masculin est considéré comme ouvrant droit.
- Filiation directe\*** : parents, enfants (non ayants droit), petits-enfants de l'ouvrant droit ou de son conjoint ayant droit.
- Adhérent non ayant droit\***

\* cocher selon votre situation.

N° agent  Situation familiale(1)  Chercheur - Ingénieur - Technicien - Administratif (*barrer les mentions inutiles*)

M/Mme/Melle Nom  Prénom

Né(e) le  Téléphone portable  Téléphone personnel

E-mail

Numéro  Bis, Ter  Type de la voie (rue, bld)  Nom de la voie

Complément d'adresse (immeuble, résidence, étage, etc.)

Code postal  Ville

N° délégation régionale  Tél. prof.  Poste

Nom du laboratoire

Employeur :  CNRS  CAES  CEE Autre  Statut : Actif  Retraité

(1) C= Célibataire - M = Marié - P = Pacs - K = Concubin - D = Divorcé - S = Séparé - V = Veuf - T = Décédé. Pour les veufs(ves) d'agents CNRS, préciser la date du décès de l'OD : .....

**Ayant droit : conjoint, enfants jusqu'à 25 ans** (justifier du statut de l'enfant majeur toujours à charge avec certificat d'inscription scolaire, universitaire ou ANPE)

### • Renseignements concernant le conjoint

Nom  Prénom  Né(e) le

Employeur  Indice (si le conjoint est dans la fonction publique)

Tél. prof.  E-mail

### • Renseignements concernant les enfants à charge figurant sur l'avis d'impôts et les enfants ne résidant pas avec l'OD

Nom, prénom	Né(e) le	Sexe

### • Autres ayants droit (ex. : ascendant à charge ne figurant pas sur l'avis d'impôts)

Nom, prénom, adresse	Parenté	Né(e) le	Sexe

Je certifie que les renseignements indiqués, ci-dessus, sont exacts.

Fait à ....., le..... Signature de l'agent ouvrant droit.